



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 6 - Exercice 2018 - Décision modificative n° 2

6
Exercice 2018
Décision modificative n° 2

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	05/09/2018	Favorable unanime (1 abstention)

Cette décision modificative, troisième étape budgétaire de l'exercice, propose des ajustements relativement modestes au regard du volume de crédits déjà inscrits au Budget Primitif et en Décision modificative n° 1.

Tous mouvements confondus, les propositions formulées au titre du budget principal s'élèvent à 3,1 M€ (2,3 M€ pour l'investissement et 0,8 M€ pour le fonctionnement).

Dans l'ensemble, les budgets annexes n'enregistrent que de faibles mouvements.

I - Le budget Principal

Les mouvements d'ordre correspondent au virement de la section de fonctionnement à l'investissement (620 000 €) et aux opérations patrimoniales sur la section d'investissement (96 351 €). Les mouvements réels proposés s'équilibrent à 2 414 988 €. Les principales inscriptions figurent ci-après.

1 - Section de fonctionnement

Les recettes et dépenses réelles s'élèvent respectivement à 794 764 € et à 174 764 €.

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 1 970 € au chapitre 70 «Produit des services, du domaine et ventes»** pour le remboursement par la CPAM de dépenses afférentes à l'achat de vaccins.
- **+ 253 589 € au chapitre 73 «Impôts et taxes»** dont 196 753 € de rôles supplémentaires au titre des contributions directes et 56 836 € d'ajustement de prévision budgétaire du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) suite à la notification reçue des services de la Préfecture le 6 août dernier et à la confirmation de la répartition de droit commun.
- **+ 148 435 € au chapitre 74 «Dotations et Participations»** afin de constater principalement des encaissements de subventions de divers organismes notamment dans le domaine de la culture. Ces inscriptions de recettes font l'objet le cas échéant de réaffectations en dépenses.
- **+ 23 887 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** avec des ajustements de prévisions budgétaires suite à divers recouvrements, notamment s'agissant de vente de matériels.

- **+ 366 883 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** dont essentiellement 319 708 € au titre d'une première phase de régularisation des rattachements de dépenses de l'exercice 2017 et 35 285 € de dégrèvements de taxes foncières prononcés par la DDFIP.

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 251 915 € au chapitre 011 «charges à caractère général»** dont notamment :
 - . 89 567 € correspondant à des réaffectations de recettes encaissées,
 - . 162 348 € sur de nombreuses lignes de crédit pour redéploiements et réajustements des prévisions budgétaires du budget 2018, notamment pour des actions de communication (45 K€) comme la retransmission sur grand écran des matches de la Coupe du Monde de football et pour un ajustement des dépenses d'assurance, notamment dans le cadre de la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (55 K€). Les postes d'honoraires, de taxes foncières (en lien avec les recettes de dégrèvements décrites précédemment) et de dépenses d'eau font l'objet d'ajustements pour 70 K€.
- **+ 6 000 € au chapitre 012 «Charges de personnel»** de crédits redéployés d'autres chapitres budgétaires et de réaffectation de subventions.
- **- 104 277 € au chapitre 014 «Atténuations de produits»** afin d'ajuster la contribution au FPIC suite à notification par les services de l'Etat.
- **+ 4 904 € au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante»** avec notamment 30 K€ de subventions au titre des actions d'animations commerciales et - 26 K€ de diminution de la subvention d'équilibre au budget annexe Archéologie suite à perception de diverses subventions qui n'avaient pas été notifiées lors du budget.
- **+ 16 222 € au chapitre 67 «Charges exceptionnelles»** pour diverses opérations de régularisations comptables.

2 - Section d'investissement

Les mouvements réels proposés, respectivement de 2 240 224 € en dépenses et de 1 620 224 € en recettes, sont détaillés ci-après.

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 1 921 750 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement».** Il s'agit de constater un redéploiement de crédits en provenance du chapitre 21, afin de prendre en compte le changement d'imputation d'un titre de recette émis en début d'année 2018 (+ 642 K€). Par ailleurs, des crédits proviennent de l'encaissement de subventions de l'ANRU (+ 63 464 €), de l'Union Européenne (+ 125 250 €), de la Région (+ 44 065 €), du SYDED (+ 50 206 €) ou encore de la DRAC (+ 166 419 €). Il convient par ailleurs d'inscrire une participation du CCAS (+ 102 000 €) dans le cadre de la restructuration de l'atelier automobile du CTM, ainsi que le produit d'une taxe forfaitaire de terrain devenu constructible (+ 36 004 €). Enfin, le produit des amendes de police fait l'objet d'un ajustement de la prévision du BP 2018 pour 369 183 € suite à notification : pour mémoire, le produit des amendes fait l'objet d'une répartition nationale sur la base d'un montant forfaitaire, sur la base du nombre d'amendes délivrées sur le territoire par la Police municipale et nationale en n-2 (soit 2016 pour le produit 2018). Le montant des amendes de police se monte à 1,9 M€ pour 2018.
- **+ 38 632 € au chapitre 024 «Produits des cessions d'immobilisations»** pour ajuster la prévision budgétaire suite à l'encaissement de produits de cessions de matériels.

- **- 550 276 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, correspondant au redéploiement de crédits évoqué au chapitre 13, suite à modification d'imputation d'un titre de recette émis (- 642 393 €) et à l'encaissement d'une recette suite à des révisions sur travaux (+ 92 117 €, réaffectés en dépenses).
- **+ 2 400 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, s'agissant d'un ajustement de la prévision budgétaire des crédits en fonction des réalisations.
- **+ 200 000 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers, réserves»** pour ajustement du produit de la taxe d'aménagement (+ 200 000 €), compte tenu du dynamisme constaté en 2018.
- **+ 7 718 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»**, provenant du remboursement par le SYDED d'un trop versé sur l'opération du chemin de Serre (+ 7 718 €).

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 207 478 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** pour constater des annulations de titre sur exercice antérieur, concernant notamment un ajustement de subventions.
- **+ 45 000 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»** au titre d'un abondement de crédits pour le remplacement de logiciels.
- **+ 100 231 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»** pour constater des redéploiements de crédits entre chapitres budgétaires : cela concerne notamment le versement d'une subvention d'équipement à la RAP Rodia dans le cadre du projet d'extension de la jauge (+ 120 K€ en provenance du chapitre 23). Un redéploiement de crédits est également effectué pour la restauration des collections au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (- 22 000 €).
- **+ 1 419 462 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, portant principalement sur l'acquisition du local Hyperboissons au cœur de l'îlot Pompier (+ 820 K€). 180 K€ sont prévus pour les travaux d'espaces publics et de voirie et 10 K€ de crédits complémentaires permettent de reconstituer le matériel de la maison de quartier de la Grette suite à l'incendie. Près de 300 K€ concernent parallèlement des réaffectations de certaines subventions détaillées ci-avant. Des crédits complémentaires sont également prévus pour l'acquisition de matériel muséographique pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie en vue de finaliser sa réouverture en novembre (+ 50 K€).
- **+ 468 053 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, s'agissant pour l'essentiel de crédits destinés à poursuivre la rénovation de la Maison de quartier de la Grette, dans la continuité des crédits déjà inscrits en DM 1 dans l'attente de l'indemnité d'assurance (+ 300 K€). Les travaux d'aménagement des Prés de Vaux avancent eux aussi rapidement, 150 000 € sont inscrits en anticipation des crédits prévus sur 2019. Des crédits complémentaires sont enfin proposés pour permettre la réalisation de fouilles archéologiques rue Luc Breton (+ 30 K€) et la finalisation des travaux.

II - Les budgets annexes

Les dépenses et recettes réelles s'élèvent respectivement à 68 710 € et à 100 591 €. Aucun mouvement d'ordre n'est constaté lors de cette décision modificative pour les budgets annexes.

1) Les dépenses réelles

En section d'investissement, seul le budget Forêts est concerné par une inscription budgétaire de 2 710 € en dépenses d'équipement.

En section de fonctionnement, outre un redéploiement de crédit de chapitre à chapitre sur le budget Forêts, un montant de 21 000 € est sollicité au titre du budget Chauffage Urbain pour honorer des dépenses d'études et de recherches et de charges exceptionnelles liées à un contentieux. Pour le budget annexe Archéologie, les postes de charges à caractère général et de frais de personnel sont ajustés pour 45 000 € suite à la perception en recettes de subventions de l'Etat.

2) Les recettes réelles

Une recette d'investissement de cession de biens est budgétée au titre du budget Forêts à hauteur de 2 710 €.

En fonctionnement, la mise à disposition d'un terrain pour implantation d'une cogénération sur le site de la chaufferie urbaine (délibération du Conseil Municipal du 18 janvier 2017) est prévue lors de cette décision modificative pour un montant de 52 881 €.

La notification de subventions de l'Etat liées à la réalisation de diagnostics et à l'Atlas historique de Besançon permet une inscription budgétaire de 71 096 € en fonctionnement du budget Archéologie. L'équilibre de cette étape budgétaire pour le budget annexe s'effectue par un ajustement à la baisse de la subvention d'équilibre du budget principal pour - 26 096 €.

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 4 abstentions), décide de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2018 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et aux documents budgétaires joints.

Préfecture du Doubs



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 41

Contre : 6

Abstentions : 4

Ne prennent pas part au vote : 0

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Chauffage Urbain	Forêts	Archéologie préventive
011	Charges à caractère général	251 915.00	15 000.00	-700.00	10 000.00
012	Charge de personnel et frais assimilés	6 000.00			35 000.00
014	Atténuations de produits	-104 277.00			
65	Autres charges de gestion courante	4 904.00		700.00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus				
Total dépenses de gestion des services		158 542.00	15 000.00		45 000.00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	16 222.00	6 000.00		
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
Total dépenses réelles de fonctionnement		174 764.00	21 000.00		45 000.00
023	Virement à la section d'investissement	620 000.00			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.				
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		620 000.00			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		794 764.00	21 000.00		45 000.00
D 002 Résultat reporté					
Restes à réaliser N-1					
TOTAL DES DEPENSES		794 764.00	21 000.00		45 000.00
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 970.00	52 881.00		
73	Impôts et taxes	253 589.00			
74	Dotations et participations	148 435.00			45 000.00
75	Autres produits de gestion courante	23 887.00			
Total recettes de gestion des services		427 881.00	52 881.00		45 000.00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	366 883.00			
78	Reprises sur provisions				
Total recettes réelles de fonctionnement		794 764.00	52 881.00		45 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.				
Total recettes d'ordre de fonctionnement					
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		794 764.00	52 881.00		45 000.00
R 002 Résultat reporté					
Restes à réaliser N-1					
TOTAL DES RECETTES		794 764.00	52 881.00		45 000.00
RESULTAT SECTION			31 881.00		

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé	Budget Principal	Forêts
20	Immobilisations incorporelles	45 000.00	
204	Subventions d'équipement	100 231.00	
21	Immobilisations corporelles	1 419 462.00	2 710.00
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	468 053.00	
Total dépenses d'équipement		2 032 746.00	2 710.00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement	207 478.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
Total dépenses financières		207 478.00	
Total dépenses réelles d'investissement		2 240 224.00	2 710.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)		
041	Opérations patrimoniales	96 351.00	
Total dépenses d'ordre d'investissement		96 351.00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 336 575.00	2 710.00
D 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		2 336 575.00	2 710.00
13	Subventions d'investissement	1 921 750.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
024	Produits cessions immobilisations	38 632.00	2 710.00
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement	7 718.00	
21	Immobilisations corporelles	-550 276.00	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	2 400.00	
Total recettes d'équipement		1 420 224.00	2 710.00
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	200 000.00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
Total recettes financières		200 000.00	
Total recettes réelles d'investissement		1 620 224.00	2 710.00
021	Virement de la section de fonctionnement	620 000.00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	96 351.00	
Total recettes d'ordre d'investissement		716 351.00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 336 575.00	2 710.00
R 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		2 336 575.00	2 710.00
RESULTAT SECTION			